Barème des droits pour le recouvrement des coûts Droits fondés sur une formule de calcul et droits fixes 2022-2023 de la CCSN

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Date d'entrée en vigueur : 1 avril 2022

Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur les frais de service (LFS), les droits fixes feront l'objet de modifications et augmenteront chaque année, à compter du 1er avril 2021, d'un montant prédéterminé en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Barème des droits pour le recouvrement des coûts et des droits fondés sur une formule de calcul et droits fixes 2022-2023 de la CCSN

© Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) 2022 No de cat. CC171-35F-PDF ISSN 2562-4946

La reproduction d'extraits de ce document à des fins personnelles est autorisée à condition que la source soit indiquée en entier. Toutefois, sa reproduction en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention préalable d'une autorisation écrite de la Commission canadienne de sûreté pueléaire

Also published in English as Canadian Nuclear Safety Commission Cost Recovery Fees Schedule - Formula and Fixed Fees for 2022-23

Pour obtenir de **plus amples renseignements au sujet du barème des droits** de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, prière de communiquer avec la :

Direction des finances et de l'administration Commission canadienne de sûreté nucléaire 280, rue Slater Case postale 1046, Succursale B Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Téléphone : 1 888 229-2672 Télécopieur : 613-995-5086

Courriel: receivables-recevables@cnsc-ccsn.gc.ca

Disponibilité du document

Les personnes intéressées peuvent consulter le document sur le site Web de la CCSN ou l'obtenir, en français ou en anglais, en communiquant avec la :

Commission canadienne de sûreté nucléaire 280, rue Slater C.P. 1046, succursale B Ottawa (Ontario) K1P 5S9

CANADA

Téléphone : 613-995-5894 or 1-800-668-5284 (au Canada seulement)

Télécopieur : 613-995-5086 Courriel : cnsc.info.ccsn@canada.ca Site Web : nuclearsafety.qc.ca/fra/

 $\textbf{Facebook}: \underline{facebook.com/Commission can adienned es ure tenucleaire/}$

YouTube : youtube.com/CCSN-CNSC

Twitter : @CNSC_CCSN

LinkedIn: linkedin.com/company/cnsc-ccsn

Historique de publication

Avril 2022

CONTENU

- Introduction
 Les droits fondés sur une formule de calcul
 Les droits fixes, pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires

1. INTRODUCTION

Le barème des droits figurant dans le présent document a été établi suivant le projet de Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Ce barème des droits tient compte des caractéristiques des différents genres de permis délivrés, des règlements auxquels ils sont assujettis et de l'ensemble des activités de réglementation que la CCSN doit leur consacrer. Le processus présidant à l'établissement et à l'instauration du nouveau barème des droits de la CCSN vise principalement à faire en sorte que les droits exigés soient directement liés au coût des activités de réglementation associées à la délivrance et au maintien des permis et des homologations, accréditations et attestations, et à ce que le coût de ces activités soit recouvré dans sa totalité.

Cette section fait mention des droits fondés sur une formule de calcul et pour les droits fixes.

2. <u>LES DROITS FONDÉS SUR UNE FORMULE DE CALCUL</u>

Au nombre des autres permis, figurent les permis visant :

- Une installation nucléaire ou de l'équipement réglementé de catégorie II;
- Un service de dosimétrie;
- Des substances nucléaires ou des appareils à rayonnement (sauf englober les permis visant des activités liées aux déchets nucléaires).

La CCSN calcule les droits pour les autres permis en se fondant, pour chaque genre de permis, sur une norme (heures de base) établie pour l'ensemble des permis de même genre. La formule de calcul intègre des heures variables à ces heures de base, et la somme ainsi obtenue, multipliée par le taux horaire et par le coefficient de conformité, permet d'établir les droits à percevoir pour chaque permis.

 $Droits = [heures \ de \ base + (heures \ variables \ par \ unit\'e \times nombre \ d'unit\'es)] \times taux \ horaire \times coefficient \ de \ conformit\'es \ de \ variables \ par \ unit\'es \ d'unit\'es)] \times taux \ horaire \times coefficient \ de \ conformit\'es \ d'unit\'es) \ d'unit\'es \ d'unit \ d'$

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Accélérateur linéaire ou

électrostatique expérimental avec

entretien

(mise en service et exploitation)

619

Droits annuels de

permis

64.00

17 280.00 \$

17 280.00 \$

Droits de

demande

initiale

115.00

31 050.00 \$

31 050.00 \$

Installations nucléaires de catégorie II et équipement réglementé de catégorie II

Taux horaire = 270 \$

Coefficient de conformité =

1. ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE OU ÉLECTROSTATIQUE EXPÉRIMENTAL

(a) Construction

Accélérateur linéaire ou électrostatique expérimental

Type d'utilisation =

518

d utilisation = 310

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 60.00 10.50

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 16 200.00 \$ 2 835.00 \$ Maximum = 16 200.00 \$ 2 835.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploitation

Accélérateur linéaire ou électrostatique expérimental (mise en service et exploitation)

Type d'utilisation = 519

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 100.00 49.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 27 000.00 \$ 13 230.00 \$ Maximum = 27 000.00 \$ 13 230.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(c) Déclassement

Accélérateur linéaire ou électrostatique expérimental

Type d'utilisation = 520

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 45.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 12 150.00 \$ Maximum = 12 150.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

2. CYCLOTRON

(a) Construction

Cyclotron

Type d'utilisation = 515

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 70.00 11.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 18 900.00 \$ 2 970.00 \$ Maximum = 18 900.00 \$ 2 970.00 \$

 $\label{eq:decomposition} \mathsf{Droits} = \mathsf{heures} \; \mathsf{de} \; \mathsf{base} \; \mathbf{x} \; \mathsf{taux} \; \mathsf{horaire} \; \mathbf{x} \; \mathsf{coefficient} \; \mathsf{de} \; \mathsf{conformit\acute{e}}$

2 CYCLOTRON (b) Exploitation

Cyclotron (mise en service et exploitation)

Cyclotron avec entretien (mise en service et exploitation)

Type d'utilisation = 516

616

Droits de Droits annuels

demande initiale de permis

51.00

Droits de Droits annuels de demande permis initiale

Heures de base = 130.00 145.00

66.00

Droits à payer en 2022-2023

35 100.00 \$ 13 770.00 \$ Minimum = Maximum = 35 100.00 \$ 13 770.00 \$ 39 150.00 \$ 17 820.00 \$ 39 150.00 \$ 17 820.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(c) Déclassement

Cyclotron

Type d'utilisation =

517 Droits de demande initiale

Heures de base = 50.00

Droits à payer en 2022-2023

13 500.00 \$ Minimum -13 500.00 \$ Maximum =

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

3. ACCÉLÉRATEUR

Générateur de neutrons accélérateurs pour diagraphie géophysique (mise en service et exploitation)

Type d'utilisation = 504

> Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 6.00 4.25 Heures par emplacement = 4.00 6.45

Droits à payer en 2022-2023

2 700.00 \$ 2 889.00 \$ Minimum = illimité Maximum = illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

Générateur de neutrons applications industriels (construction)

Générateur de neutrons applications industriels (mise en service et exploitation)

Générateur de neutrons applications industriels (déclassement) 508

506 Type d'utilisation =

> Droits de Droits annuels demande initiale de permis

> > 10.00

Droits de Droits annuels de demande permis initiale

29.50

1.55

illimité

30.00

2.00

illimité

Droits de demande initiale

18.00

Heures par emplacement =

Heures de base =

Droits à payer en 2022-2023 Minimum = 11 070.00 \$ 2 700.00 \$ 2 700.00 \$ Maximum = illimité

40.00

1.00

8 640.00 \$ 8 383.50 \$

4 860.00 \$ 4 860.00 \$

Droits annuels - construction = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels – déclassement = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Autres les droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

4. ACCÉLÉRATEURS À DES FINS MÉDICALES

(a) Construction

Accélérateurs à des fins médicales

Type d'utilisation = 521

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 40.00 10.50

Heures par pièce blindée = 3.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 11 610.00 \$ 2 835.00 \$ Maximum = illimité 2 835.00 \$

Droits annuels = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits de demande initiale = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploitation

Type d'utilisation =	Accélérateurs médic (mise en service	ales et exploitation)	des fins médi	pour accélérateurs à cales avec entretien vice et exploitation) 524	accélérate méd (mise en servid	global pour urs à des fins dicales ce et exploitation) 525
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base = Heures par pièce blindée =		32.00 6.00	25.00 1.00	134.00 7.00	8.00 1.00	88.00 6.00
Droits à payer en 2022-2023 Minimum = Maximum =		10 260.00 \$ illimité	7 020.00 \$ illimité	38 070.00 \$ illimité	2 430.00 \$ illimité	25 380.00 \$ illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle avec entretien (mise en service et exploitation)

Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle (mise en service et exploitation)

Type d'utilisation =	526			527
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base = Heures par pièce blindée =	37.00 1.00	147.00 7.00	20.00 1.00	101.00 6.00
Droits à payer en 2022-2023				
Minimum = Maximum =	10 260.00 \$ illimité	41 580.00 \$ illimité	5 670.00 \$ illimité	28 890.00 \$ illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

Type d'utilisation =	Permis gle accélérateur médicales av (mise en service déclass 624	s à des fins ec entretien , exploitation et	des fii (mise en ser	pour accélérateurs à ns médicales vice, exploitation et lassement) 625	accélérate médicales et manuelle a (mise en servic déclas	plobal pour urs à des fins t curiethérapie vec entretien ue, exploitation et sement)
	Mise en service, déclass	•		vice, exploitation & lassement		e, exploitation & ssement
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base = Heures par pièce blindée =		142 9.00	22 1.00	96 8.00	51 1.00	155 9.00
Droits à payer en 2022-2023 Minimum = Maximum =	illimité	40 770.00 \$ illimité	6 210.00 \$ illimité	28 080.00 \$ illimité	14 040.00 \$ illimité	44 280.00 \$ illimité
Droits = [heures de base + (neures variables pa	ar piece blindée × nomb	re de pieces blindées)] × tai	ux horaire x coefficient de confe	ormite	

ACCÉLÉRATEURS À DES FINS MÉDICALES

(b) Exploitation

Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle (mise en service, exploitation et

déclassement)

Type d'utilisation = 627

> Droits annuels Droits de demande initiale de permis

Heures de base = 34 109 Heures par pièce blindée = 1.00 8.00

Droits à payer en 2022-2023

9 450.00 \$ 31 590.00 \$ Minimum = Maximum = illimité illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

(c) Déclassement

Accélérateurs à des fins médicales

Type d'utilisation = 523

Droits de demande initiale

30.00 Heures de base =

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 8 100.00 \$ 8 100.00 \$ Maximum =

Droits = [heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

5. IRRADIATEUR DE TYPE PISCINE

(a) Construction

Irradiateur de type piscine

Type d'utilisation =

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 70.00 10.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 18 900.00 \$ 2 700.00 \$ Maximum = 18 900.00 \$ 2 700.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploitation

Irradiateur de type piscine avec Irradiateur de type piscine (mise en service et exploitation) (mise en service et exploitation)

Type d'utilisation = 538

Droits de Droits de Droits annuels Droits annuels de demande demande initiale de permis permis initiale

entretien

638

92.00 27.00 107.00 42.00 Heures de base =

Droits à payer en 2022-2023

11 340.00 \$ Minimum = 24 840.00 \$ 7 290.00 \$ 28 890.00 \$ Maximum = 24 840.00 \$ 7 290.00 \$ 28 890.00 \$ 11 340.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(c) Déclassement

Irradiateur de type piscine

Type d'utilisation = 539

Droits de demande initiale

Heures de base = 120.00

Droits à payer en 2022-2023

32 400.00 \$ Minimum = 32 400.00 \$ Maximum =

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

6. IRRADIATEUR POUR ÉTALONNAGE

(a) Construction

Irradiateur pour étalonnage

531 Type d'utilisation =

> Droits de Droits annuels demande initiale de permis

30.00 10.00 Heures de base =

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 8 100.00 \$ 2 700.00 \$ 8 100.00 \$ 2 700.00 \$ Maximum =

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploitation

Irradiateur pour étalonnage (mise en service et exploitation)

532

Type d'utilisation =

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 67.00 48.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 18 090.00 \$ 12 960.00 \$

Maximum = 18 090.00 \$ 12 960.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(c) Déclassement

Irradiateur pour étalonnage

Type d'utilisation = 533

Droits de demande initiale

23.00 Heures de base =

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 6 210.00 \$ Maximum = 6 210.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

7. AUTRE TYPES D'IRRADIATEUR

(a) Construction

Autre types d'irradiateur

Type d'utilisation = 534

> Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 30.00 11.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 8 100.00 \$ 2 970.00 \$ Maximum = 8 100.00 \$ 2 970.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploitation

Autre types d'irradiateur avec Autre types d'irradiateur entretien (mise en service et exploitation) (mise en service et exploitation)

Type d'utilisation = 535

> Droits de Droits annuels demande initiale de permis

> > 48.00

635 Droits de Droits annuels de demande permis

initiale

Heures de base =

63.00

78.00

63.00

Droits à payer en 2022-2023

17 010.00 \$ Minimum = 17 010.00 \$ 12 960.00 \$ 21 060.00 \$ Maximum = 17 010.00 \$ 12 960.00 \$ 21 060.00 \$ 17 010.00 \$

Droits = [heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

7. AUTRE TYPES D'IRRADIATEUR

(c) Déclassement

Autre types d'irradiateur 536

Type d'utilisation =

Droits de demande initiale

Heures de base = 24.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 6 480.00 \$ Maximum = 6 480.00 \$

Droits = [heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

8. APPAREIL DE TÉLÉTHÉRAPIE À SOURCE RADIOACTIVE

(a) Construction

Appareil de téléthérapie à Appareil de téléthérapie à source source radioactive radioactive - vétérinaire 541; 560 544 Type d'utilisation = Droits de Droits de Droits annuels Droits annuels de demande demande initiale de permis permis initiale 40.00 Heures de base = 39.00 10.00 10.00 Heures par pièce blindée = 3.00 3.00 Droits à payer en 2022-2023 Minimum = 11 340.00 \$ 2 700.00 \$ 11 610.00 \$ 2 700.00 \$ Maximum = illimité 2 700.00 \$ illimité 2 700.00 \$

Droits annueles = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits de demande initiale = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploitation

Appareil de téléthérapie à Appareil de téléthérapie à Appareil de téléthérapie à source source radioactive - vétérinaire source radioactive radioactive - vétérinaire avec entretien (mise en service et exploitation) (mise en service et exploitation) (mise en service et exploitation) 645 Type d'utilisation = 542: 561 545 Droits de Droits de Droits annuels Droits annuels de Droits annuels Droits de demande demande demande initiale de permis permis de permis initiale initiale Heures de base = 81.00 33.00 81.00 32.00 96.00 47.00 Heures par pièce blindée = 6.00 6.00 6.00 6.00 6.00 6.00 Droits à payer en 2022-2023 27 540.00 \$ 23 490.00 \$ 10 530.00 \$ 23 490.00 \$ 10 260 00 \$ 14 310.00 \$ Minimum = Maximum = illimité illimité illimité illimité illimité illimité

Droits de demande initiale = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

Appareil de téléthérapie à source radioactive déclassement

Type d'utilisation = 543; 562

Droits de demande initiale

Heures de base = Heures par pièce blindée = 30.00

Droits à payer en 2022-2023

Minimum = 8 100.00 \$
Maximum = 8 100.00 \$

 $Droits = [heures \ de \ base + (heures \ variables \ par \ pièce \ blind\'ee \times nombre \ de \ pièces \ blind\'ees)] \times taux \ horaire \times coefficient \ de \ conformit\'e$

9. APPAREIL DE CURIETHÉRAPIE - PROJECTUER DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ, DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ

10.50

(a) Construction

Appareil de curiethérapie projecteur de source télécommandé, débit de dose faible et élevé

Type d'utilisation =

551; 554

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 23.00

3.00 Heures par pièce blindée =

Droits à payer en 2022-2023

7 020.00 \$ 2 835.00 \$ Minimum = illimité 2 835.00 \$ Maximum =

Droits annuels – construction = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploitation

Appareil de curiethérapie projecteur de source télécommandé, débit de dose faible et élevé

(mise en service et exploitation)

552; 555 Type d'utilisation =

> Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 51.00 32.00 Heures par pièce blindée = 6.00 6.00

Droits à payer en 2022-2023

15 390.00 \$ 10 260.00 \$ Minimum = Maximum = illimité illimité

Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

10. APPAREIL DE CURIETHÉRAPIE - TOUT PROJECTEUR DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ AUTRE QU'À DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ

Type d'utilisation =

Droits de Droits annuels demande initiale de permis

Heures de base = 12.00 11.00

Droits à payer en 2022-2023

3 240.00 \$ 2 970.00 \$ Minimum = Maximum = 3 240.00 \$ 2 970.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

11. ENTRETIEN – ÉQUIPEMENT RÉGLEMENTÉ DE CATÉGORIE II Mise au point, essais et service Services des appareils Mise au point et essais des appareils des appareils réglementés de réglementé de catégorie II réglementés de catégorie II catégorie II 565; 566 567 667 Type d'utilisation = Droits de Droits de Droits annuels Droits annuels Droits annuels Droits de demande demande demande initiale de permis de permis de permis initiale initiale Heures de base = Heures par type d'équipement 41 00 70.00 30.00 48 00 81.00 100.00 1.00 1.00 6.00 1.00 6.00 1.00 réglementé de catégorie II =

Droits à paver en 2022-2023

Minimum = 8 370.00 \$ 13 230.00 \$ 23 490.00 \$ 11 340.00 \$ 28 620.00 \$ 19 170.00 \$ Maximum = illimité illimité illimité illimité illimité illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par type d'équipement de catégorie II)] x taux horaire x coefficient de

Services de dosimétrie	Taux horaire = 270 \$
	Coefficient de conformité - 1

J.1.0 ao ao	mande initiale	Droits ann	uels de permis
	Droits de		Droits de
Heures	demandes	Heures	demandes
	en 2022-2023		en 2022-2023
45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
	45.00 45.00	Heures demandes en 2022-2023 45.00 12 150.00 \$ 45.00 12 150.00 \$	Heures demandes en 2022-2023 Heures 45.00 12 150.00 \$ 79.00 45.00 12 150.00 \$ 79.00

Type d'utilisation 592)	Droits de de	mande initiale	Droits ann	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$

Type d'utilisation 593)	Droits de de	mande initiale	Droits ann	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$

isation 594)	Droits de de	mande initiale	Droits ann	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures demandes		Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Minimum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Maximum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$

utilisation 595)	Dioits de de	mande initiale	Dioits and	uels de permis
	Droits de		Droits de	
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$

Type d'utilisation 596)	Heures	emande initiale Droits de	Droits annuels Dr	oits de
	Hauman	Droits de	Dr	nite do
	Hausaa			DILO GE
	neures	demandes	Heures der	mandes
		en 2022-2023	en 2	022-2023
Heures de l	ase = 45.00	12 150.00 \$	28.80	7 776.00 \$
Total minin	um = 45.00	12 150.00 \$	28.80	7 776.00 \$
Total maxi	num = 45.00	12 150.00 \$	28.80	7 776.00 \$

d'utilisation 597)	Droits de de	mande initiale	Droits and	uels de permis
		Droits de	Droits de	
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	79.00	21 330.00 \$

(Type d'utilisation 598)	Droits de de	mande initiale	Droits annuels de permis	
		Droits de		Droits de
	Heures demandes		Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Minimum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Maximum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$

Substances nucléaires et appareils à rayonnement Taux horaire = 270 \$ Coefficient de conformité = 1

(Type d'utilisation = 815)	Droits de de	emande initiale	Droits ann	uels de permis
	Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base =	24.75	6 682.50 \$	19.00	5 130.00 \$
Heures pour chacun des 9 premiers laboratoires =	2.00	540.00 \$	0.50	135.00 \$
Heures pour le 10e laboratoire et pour chacun des laboratoires suivants, jusqu'au 39e =	0.70	189.00 \$	1.25	337.50 \$
Heures pour chacun des laboratoires, du 40e au 79e =	0.20	54.00 \$	2.50	675.00 \$
eures pour le 80e laboratoire, et pour chacun des laboratoires suivants =	0.20	54.00 \$	3.25	877.50 \$
Minimum =	26.75	7 222.50 \$	19.50	5 265.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

ſ	21. JAUGES				
١	(a) Jauges fixes				
١	(Type d'utilisation 814)	Droits de de	mande initiale	Droits ann	uels de permis
١			Droits de		Droits de
۱		Heures	demandes	Heures	demandes
			en 2022-2023		en 2022-2023
	Heures de base =	10.00	2 700.00 \$	8.30	2 241.00 \$
	Heures par emplacement =	3.30	891.00 \$	0.95	256.50 \$
	Heures pour chacun des 39 premiers appareils =			0.75	202.50 \$
	Heures pour le 40e appareil, et pour chacun des appareils suivants =			1.15	310.50 \$
	Minimum =	13.30	3 591.00 \$	10.00	2 700.00 \$
	Maximum =	30.00	8 100.00 \$	127.70	34 479.00 \$
- 1					

Droits de demandes = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil x nombre d'appareils)] x taux horaire x coefficient de conformité

(h)	.launes	portatives

Droits de dei	nande initiale	Droits ann	uels de permis
Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
7.00	1 890.00 \$	6.25 1.60 2.30	1 687.50 \$ 432.00 \$ 621.00 \$
		0.75	202.50 \$
7.00	1 890.00 \$	10.15	2 740.50 \$
7.00	1 890.00 \$	119.05	32 143.50 \$
	7.00	Heures demandes en 2022-2023 7.00 1 890.00 \$	Toolts de demandes en 2022-2023 7.00 1 890.00 \$ 6.25 1.60 2.30 7.00 1 890.00 \$ 1.75

Droits de demandes = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil x nombre d'appareils)] x taux horaire x coefficient de conformité

(Type d'utilisation 812)	Droits de de	nande initiale	Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes n 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base = Heures par fabricant =	14.30 5.00	3 861.00 \$ 1 350.00 \$	33.55	9 058.50 \$
Heures par emplacement =			1.25	337.50 \$
Heures pour chacun des 16 premiers appareils =			0.65	175.50 \$
Heures pour le 17e appareil et pour les appareils suivants =			2.15	580.50 \$
Heures par pièce blindée =	5.00	1 350.00 \$		
Minimum =	19.30	5 211.00 \$	35.45	9 571.50 \$
Maximum =	illimité	illimité	225.50	60 885.00 \$

Droits de demandes = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils x nombre de fabricants) + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil x nombre d'appareils)] x taux horaire x coefficient de conformité

Médecine nucléaire diagnostiqu	е			
ype d'utilisation 862)	Droits de d	emande initiale	Droits and	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	11.40	3 078.00 \$	13.35	3 604.50 \$
Heures par emplacement =	3.00	810.00 \$	12.65	3 415.50 \$
Minimum =	14.40	3 888.00 \$	26.00	7 020.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures de base + (he	ures variables pa	r emplacement × nombre d'emp	lacements)] × taux horaire × coefficient de conformité	
b) Médecine nucléaire thérapeutique	ue			
Type d'utilisation 872)	Droits de d	emande initiale	Droits and	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	9.80	2 646.00 \$	6.75	1 822.50 \$
Heures par emplacement =	2.00	540.00 \$	6.50	1 755.00 \$
Minimum =	11.80	3 186.00 \$	13.25	3 577.50 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité
Droits = [heures de base + (her	ures variables pa	r emplacement × nombre d'emp	acements)] x taux horaire x coefficient de conformité	
c) Études sur les humains				
Type d'utilisation 875)	Droits de d	emande initiale	Droits and	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	10.70	2 889.00 \$	7.50	2 025.00 \$
Heures par emplacement =			7.50	2 025.00 \$
Minimum =	10.70	2 889.00 \$	15.00	4 050.00 \$
Maximum =	10.70	2 889.00 \$	illimité	illimité

24. EXPLORATION ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

(a) Diagraphie - sources scellées				
(Type d'utilisation 816)	Droits de der	nande initiale	Droits and	nuels de permis
	Heures	Droits de demandes n 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base =	17.30	4 671.00 \$	7.65	2 065.50 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 080.00 \$	13.40	3 618.00 \$
Minimum =	21.30	5 751.00 \$	21.05	5 683.50 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Exploration et exploitation pétrolière - autres

Localisateur des zones souterraines, études avec un traceur souterrain, études aves un traceur

(Types d'utilisation 844 / 846 / 858)

	Droits de de	emande initiale	Droits and	nuels de permis
	Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base =	16.60	4 482.00 \$	10.70	2 889.00 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 080.00 \$	10.20	2 754.00 \$
Minimum =	20.60	5 562.00 \$	20.90	5 643.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

(c) Marquage de tuyaux de sondage

(o) mai quage ac tayaax ac sonaag	•			
(Type d'utilisation 868)	Droits de de	mande initiale	Droits and	nuels de permis
	Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base =	5.30	1 431.00 \$	2.15	580.50 \$
Heures par emplacement =			2.70	729.00 \$
Minimum =	5.30	1 431.00 \$	4.85	1 309.50 \$
Maximum =	5.30	1 431.00 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

25. ENTRETIEN, INSTALLATION ET DÉCLASSEMENT DE DISPOSITIFS

(a) Entretien de base - jauges portatives ou jauges fixes (l'une ou l'autre)

(Type d'utilisation 822)

,	Droits de d	emande initiale	Droits ann	uels de permis
	Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base =	14.60	3 942.00 \$	20.65	5 575.50 \$
Heures par fabricant =			0.40	108.00 \$
Minimum =	14.60	3 942.00 \$	21.05	5 683.50 \$
Maximum =	14.60	3 942.00 \$	45.00	12 150.00 \$

Droits de demande = heures de base \times taux horaire \times coefficient de conformité

Droits de demande initiale

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils x nombre de fabricants)] x taux horaire x coefficient de conformité

(b) Entretien complexe - appareils de gammagraphie industrielle ou de combinaisons de jauges portatives, de jauges fixes, ou d'apareils de gammagraphie industrielle

(Type d'utilisation 823)

	Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base =	16.10	4 347.00 \$	25.75	6 952.50 \$
Heures par fabricant =			1.00	270.00 \$
Minimum =	16.10	4 347.00 \$	26.75	7 222.50 \$
Maximum =	16.10	4 347.00 \$	46.25	12 487.50 \$

Droits de demande = heures de base \times taux horaire \times coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils × nombre de fabricants)] × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels de permis

ype d'utilisation 813)	Droits de dem	ande initiale	Droits ann	uels de permis
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
	eı	1 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	11.60	3 132.00 \$	6.50	1 755.00 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 080.00 \$	1.40	378.00 \$
eures pour chacun des 2 premiers			2.20	594.00 \$
laboratoires =			2.20	594.00 \$
ures pour chacun des laboratoires ditionnels (pour le troisième, et les suivants) =			4.30	1 161.00 \$
Minimum =	15.60	4 212.00 \$	10.10	2 727.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité
Droits de demande = [heures d	de base + (heures va	riables par emplacement x nombre d'empla	acements)] × taux horaire × coefficient de co	nformité
	,		ents) + (hueres variables par laboratoire × n	
) Transformation – quantité n'exc Type d'utilisation 863) 	edant pas 10 GBq Droits de dem	ande initiale	Droits ann	nuels de permis
		Droits de		Droits de
		demandes	Heures	demandes
		2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	9.00	2 430.00 \$	39.50	10 665.00 \$
Minimum =	9.00	2 430.00 \$	39.50	10 665.00 \$
Maximum =	9.00	2 430.00 \$	39.50	10 665.00 \$
Droits = heures de base x taux	horaire × coefficien	de conformité		
c) Transformation - quantité supér	ieure à 10 GBq			
ype d'utilisation 847)	Droits de dem	ande initiale	Droits ann	nuels de permis
		Droits de		Droits de
		demandes	Heures	demandes
	eı	1 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	21.20	5 724.00 \$	64.00	17 280.00 \$
Minimum =	21.20	5 724.00 \$	64.00	17 280.00 \$
Maximum =	21.20	5 724.00 \$	64.00	17 280.00 \$
		de conformité		
Droits = heures de base × taux	noraire × coefficien			
Droits = heures de base x taux		sác radioactife luminous		
l) Réparation de composantes cor			Droits ann	nuels de permis
Droits = heures de base x taux d) Réparation de composantes cor Type d'utilisation 885)	ntenant des compo Droits de dem		Droits ann	nuels de permis Droits de
l) Réparation de composantes cor	ntenant des compo Droits de dem Heures	ande initiale Droits de demandes	Droits ann Heures	Droits de demandes
l) Réparation de composantes cor	ntenant des compo Droits de dem Heures	ande initiale Droits de		Droits de
I) Réparation de composantes cor Type d'utilisation 885)	ntenant des compo Droits de dem Heures el	ande initiale Droits de demandes n 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
t) Réparation de composantes con Type d'utilisation 885) Heures de base =	ntenant des compo Droits de dem Heures ei	ande initiale Droits de Jemandes 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$
t) Réparation de composantes con Type d'utilisation 885) Heures de base = Minimum =	ntenant des compo Droits de dem Heures ei 5.00 5.00	ande initiale Droits de Jemandes 1 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$	Heures 5.00 5.00	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$
t) Réparation de composantes con Type d'utilisation 885) Heures de base =	ntenant des compo Droits de dem Heures ei	ande initiale Droits de Jemandes 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$
d) Réparation de composantes con Type d'utilisation 885) Heures de base = Minimum =	Heures 5.00 5.00 5.00	ande initiale Droits de demandes 1 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$	Heures 5.00 5.00	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$
i) Réparation de composantes con jype d'utilisation 885) Heures de base = Minimum = Maximum = Droits = heures de base × taux e) Médecine vétérinaire nucléaire	Heures 5.00 5.00 5.00 c horaire × coefficient	ande initiale Droits de Jemandes 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$	5.00 5.00 5.00	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$
d) Réparation de composantes cor Type d'utilisation 885) Heures de base = Minimum = Maximum =	ntenant des compo Droits de dem Heures 5.00 5.00 5.00 c horaire × coefficient	ande initiale Droits de Jemandes 1 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ de conformité	5.00 5.00 5.00	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$
i) Réparation de composantes con jype d'utilisation 885) Heures de base = Minimum = Maximum = Droits = heures de base × taux e) Médecine vétérinaire nucléaire	ntenant des compo Droits de dem Heures 5.00 5.00 5.00 c horaire × coefficient Droits de dem	ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ de conformité ande initiale Droits de	5.00 5.00 5.00 Droits ann	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$
i) Réparation de composantes con jype d'utilisation 885) Heures de base = Minimum = Maximum = Droits = heures de base × taux e) Médecine vétérinaire nucléaire	ntenant des compo Droits de dem Heures 5.00 5.00 5.00 c horaire × coefficient Droits de dem Heures	ande initiale Droits de Jemandes 1 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ de conformité	5.00 5.00 5.00	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$
i) Réparation de composantes con jype d'utilisation 885) Heures de base = Minimum = Maximum = Droits = heures de base × taux e) Médecine vétérinaire nucléaire	ntenant des compo Droits de dem Heures 5.00 5.00 5.00 c horaire × coefficient Droits de dem Heures	ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ cde conformité ande initiale Droits de demandes	5.00 5.00 5.00 Droits ann	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ Droits de permis Droits de demandes
l) Réparation de composantes con ype d'utilisation 885) Heures de base = Minimum = Maximum = Droits = heures de base × taux e) Médecine vétérinaire nucléaire ype d'utilisation 915) Heures de base =	ntenant des compo Droits de dem Heures et 5.00 5.00 5.00 A horaire × coefficient Droits de dem Heures et 9.00	ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ de conformité ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 2 430.00 \$	5.00 5.00 5.00 5.00 Droits and Heures	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ Droits de demandes en 2022-2023 1 890.00 \$
Heures de base = Minimum = Maximum = Droits = heures de base × taux Médecine vétérinaire nucléaire Type d'utilisation 915) Heures de base = Heures par site =	ntenant des compo Droits de dem Heures 5.00 5.00 5.00 x horaire × coefficient Droits de dem Heures et 9.00 2.00	ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ de conformité ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 2 430.00 \$ 540.00 \$	## Heures 5.00 5.00 5.00 Droits and Heures 7.00 6.40	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ Droits de demandes en 2022-2023 1 890.00 \$ 1 728.00 \$
Heures de base = Minimum = Maximum = Droits = heures de base × taux Médecine vétérinaire nucléaire Type d'utilisation 915) Heures de base =	ntenant des compo Droits de dem Heures et 5.00 5.00 5.00 A horaire × coefficient Droits de dem Heures et 9.00	ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ de conformité ande initiale Droits de demandes n 2022-2023 2 430.00 \$	5.00 5.00 5.00 5.00 Droits and Heures	Droits de demandes en 2022-2023 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ 1 350.00 \$ Droits de demandes en 2022-2023 1 890.00 \$

f) Fabrication de substances nucléa				
(Type d'utilisation 851)	Droits de der	ande initiale	Droits and	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
	•	n 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	30.00	8 100.00 \$	20.50	5 535.00 \$
Minimum =	30.00	8 100.00 \$	20.50	5 535.00 \$
Maximum =	30.00	8 100.00 \$	20.50	5 535.00 \$

SOURCES SCELLÉES ET APPAREILS (a) Risque faible Jauge à rétrodiffusion bêta, détection of affichages ou composantes comportant détection par capture électronique, test avertisseurs lumineux, compteur à scir radioluminescence, inspection à distant détection et élimination d'électricité statenseignement - intensité maximale des	du point de roi nt des compos ts sur des cor ntillation liquio nce de lames, atique, détecti	sée, és radiolumineux, nposantes électroniques, industrie de, imagerie à basse fréquence, sources-étalons radioactives on de fumée, protection contre les	surtensions,		
(Types d'utilisation 880 / 881 / 884 / 886 /		6 / 897 / 898 / 899 / 900 / 901 / 902 / 9 nande initiale	,	nuels de permis	
	Di Oits de dei	Droits de	Diolis ai	Droits de	
ı	Heures	demandes	Heures	demandes	
		en 2022-2023		en 2022-2023	
Heures de base =	1.50	405.00 \$	2.35	634.50 \$	
Minimum =	1.50	405.00 \$	2.35	634.50 \$	
Maximum =	1.50	405.00 \$	2.35	634.50 \$	
Droits = heures de base x taux hor	aire x coefficie	nt de conformité			
(b) Risque moyen Démonstration, enseignement - plus de recherche - activité maximale de la sou	•	•			

	Droits de de	emande initiale	Droits and	nuels de permi
	Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base =	4.00	1 080.00 \$	2.55	688.50
Minimum =	4.00	1 080.00 \$	2.55	688.50
Maximum =	4.00	1 080.00 \$	2.55	688.50

Droite do do	mando initialo	Droite and	uuole do normie
Dioits de de		Di dits anii	•
Harris		Harman	Droits de
		Heures	demandes
	en 2022-2023		en 2022-2023
1.00	270.00 \$	4.80	1 296.00 \$
1.00	270.00 \$	4.80	1 296.00 \$
1.00	270.00 \$	4.80	1 296.00 \$
Droits de de	nande initiale	Droits ann	nuels de permis
	nande initiale Droits de		nuels de permis Droits de
Droits de de Heures		Droits and Heures	•
Heures	Droits de		Droits de
Heures	Droits de demandes		Droits de demandes
Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
	1.00 1.00 1.00	en 2022-2023 1.00	Droits de demandes en 2022-2023 1.00 270.00 \$ 4.80 1.00 270.00 \$ 4.80 1.00 270.00 \$ 4.80 4.80

d'utilisation 826)	Droits de de	mande initiale	Droits ann	uels de permis
	Heures	Droits de demandes en 2022-2023	Heures	Droits de demandes en 2022-2023
Heures de base = Heures par emplacement =	9.50	2 565.00 \$	12.30 9.10	3 321.00 \$ 2 457.00 \$
Minimum =	9.50	2 565.00 \$	21.40	5 778.00 \$
Maximum =	9.50	2 565.00 \$	illimité	illimité

SOURCE SCELLÉES - GROUPE II				
(a) Fabrication d'appareils				
(Type d'utilisation 864)				
	Droits de den	nande initiale	Droits an	nuels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		n 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	16.80	4 536.00 \$	24.50	6 615.00 \$
Minimum =	16.80	4 536.00 \$	24.50	6 615.00 \$
Maximum =	16.80	4 536.00 \$	24.50	6 615.00 \$
Droits = heures de base x taux ho	raire × coefficier	nt de conformité		
(b) Étalonnage				
(Type d'utilisation 879)	Droits de den	nande initiale	Droits an	nuels de permis
•		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
	6	n 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	13.75	3 712.50 \$	9.60	2 592.00 \$
Minimum =	13.75	3 712.50 \$	9.60	2 592.00 \$
Maximum =	13.75	3 712.50 \$	9.60	2 592.00 \$
Droits = heures de base x taux ho	raire x coefficier	nt de conformité		
(c) Risque moyen				
Activation neutronique, irradiation de	type autoblind	5		
Recherche - activité maximale de la so (Types d'utilisation 867 / 873 / 878)	ource scellée :	olus de 50 MBq		
	Droits de den	nande initiale	Droits an	nuels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
	6	n 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	6.40	1 728.00 \$	7.50	2 025.00 \$
Minimum =	6.40	1 728.00 \$	7.50	2 025.00 \$
Maximum =	6.40	1 728.00 \$	7.50	2 025.00 \$
Droits = heures de base × taux ho		d de conformité		

	Divits de de	mande initiale	Droits and	uels de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	24.50	6 615.00 \$	25.50	6 885.00 \$
eures par salle de traitement =			1.00	270.00 \$
Minimum =	24.50	6 615.00 \$	26.50	7 155.00 \$
Maximum =	24.50	6 615.00 \$	illimité	illimité

MISE AU POINT ET ESSAIS D'APP				
(Type d'utilisation 817)	'utilisation 817) Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023		en 2022-2023
Heures de base =	17.10	4 617.00 \$	6.40	1 728.00 \$
Minimum =	17.10	4 617.00 \$	6.40	1 728.00 \$
Maximum =	17.10	4 617.00 \$	6.40	1 728.00 \$

Гуре d'utilisation 916)	Droits de de	mande initiale	Droits annu	els de permis
		Droits de		Droits de
	Heures	demandes	Heures	demandes
		en 2022-2023	e	n 2022-2023
Heures de base =	5.10	1 377.00 \$	2.65	715.50 \$
Minimum =	5.10	1 377.00 \$	2.65	715.50 \$
Maximum =	5.10	1 377.00 \$	2.65	715.50 \$

33. Stockage Stockage - à long terme (plus de 1 an)

Possession temporaire - aucune utilisation

(Type d'utilisation 906 / 918) Droits annuels de permis

Droits de Heures demandes en 2022-2023

 $Droits \ annuels = [heures \ de \ base + (heures \ variables \ par \ appareil \times nombre \ d'appareils)] \times taux \ horaire \times coefficient \ de \ conformité$

3. LES DROITS FIXES, POUR LES HOMOLOGATIONS, ACCRÉDITATIONS ET ATTESTATIONS, AINSI QUE POUR LES PERMIS VISANT LE TRANSPORT DE MATIÈRES NUCLÉAIRES

Les droits pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires autres qu'un permis délivré en vertu d'un arrangement spécial, sont établis dans l'annexe 2 du projet de Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la CCSN.

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Permis de transport Taux horaire = 270 \$

GÉNÉRAL

Tous les permis de transport autres que les ententes spéciales et transports sous forme spéciale

Droits de demandes en 2021-2022 = 537.87 \$

ARRANGEMENTS PARTICULIERS

Heures d'activités de réglementation directes = heures réelles de travail

Taux horaire = 270 \$

Droits = nombre d'heures d'activités de réglementation directes × taux horaire + le coût des services professionnels ou spéciaux obtenus par la Commission en vertu d'un contrat

Certificats

CERTIFICAT D'OPÉRATEUR D'APPAREIL À RAYONNEMENT

Droits de demandes en 2021-2022 = 1 075.73 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 1

Dispositifs de type 1 - dispositifs contenant plus de 1 QE et moins de 10 QE

Droits de demandes en 2021-2022 = 1 613.59 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL D'EXPOSITION - TYPE 2

Dispositif de type 2 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais de composantes électroniques, jauges de carburant des avions, imagerie à basse énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre le survoltage, analyse par fluorescence X

Droits de demandes en 2021-2022 = 3 227.19 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 3

Dispositifs de type 3 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Jauges à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes, jauges portatives

Droits de demandes en 2021-2022 = 6 454.36 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 4

Dispositifs de type 4 - Comprend l'équipement réglementé de catégorie II

Appareils à rayonnement - gammagraphie industrielle, irradiation : type autoblindé, activation neutronique Accélérateurs de catégorie II - recherche, diagraphie géophysique et irradiateur pour étalonnage médical Irradiateurs de catégorie II - type piscine, type autoblindé, étalonnage

Machine de curiethérapie de catégorie II - doses élevées, doses faibles et thérapie intravasculaire

Machines de curiethérapie de catégorie II

Droits de demandes en 2021-2022 = 9 681.55 \$

CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT

Heures d'activités de réglementation directes = heures réelles de travail

Taux horaire = 270 \$

Droits = nombre d'heures d'activités de réglementation directes × taux horaire + le coût des services professionnels ou spéciaux obtenus par la Commission en vertu d'un contrat

DROITS FIXES

Article	Type de demande	Droits de demandes en 2022-2023
1	Demande de permis de transport de matières nucléaires autre qu'un permis de transport en vertu d'un arrangement spécial	537.87 \$
2	À l'exception de l'homologation d'un modèle de colis d'une matière radioactive sous forme spéciale, demande d'homologation d'un modèle de colis :	
	a) dont la valeur « A » (voir note) n'excède pas 1 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	8 605.82 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	2 850.69 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$
	b) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis 52	12 908.72 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	4 302.91 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$
	c) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	21 514.54 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	7 153.59 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$
	d) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	15 060.18 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	5 002.14 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$
	e) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	23 666.00 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	7 906.59 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$
	f) dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	21 514.54 \$
Ī	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	7 153.59 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$

DROITS FIXES

	dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 avec utilisation d'une matière fissile (i) évaluation d'un nouveau modèle de colis (ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué (iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué dont la valeur « A » est supérieure à 3000 sans utilisation d'une matière fissile (i) évaluation d'un nouveau modèle de colis (ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	30 120.36 \$ 10 004.26 \$ 1 075.73 \$ 25 817.45 \$
h) c	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué (iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué dont la valeur « A » est supérieure à 3000 sans utilisation d'une matière fissile (i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	10 004.26 \$ 1 075.73 \$
h) c	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué dont la valeur « A » est supérieure à 3000 sans utilisation d'une matière fissile (i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	1 075.73 \$
h) c	dont la valeur « A » est supérieure à 3000 sans utilisation d'une matière fissile (i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	
h) c	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	25 817.45 \$
		25 817.45 \$
	(ii) ávaluation d'un madàla de calis comblable à un madàla de calis bomalaqué	
	(II) evaluation à un modele de cons semblable à un modele de cons nomologue	8 605.82 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$
i) d	ont la valeur « A » est supérieure à 3000 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	34 423.27 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	11 456.50 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 075.73 \$
3 Der	mande d'homologation d'un modèle d'appareil à rayonnement	
	Type 1 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire supérieure à la quantit é d'exemption mais inférieure à 10 fois cette antité	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	1 613.59 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 075.73 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 075.73 \$
ana cor	Type 2 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : alyse minérale des os, détection du point de rosée, essais des composantes électroniques, jauges de carburant, imagerie à faible énergie, apteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre les tensions et analyse par fluorescence X	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	3 227.19 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 075.73 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 075.73 \$
	Гуре 3 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : geage à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes et jauges portatives	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	6 454.36 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	2 151.45 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 075.73 \$

DROITS FIXES

Type de demande	Droits de demandes en 2022-2023
d) Type 4 — Appareil d'un des types suivants :	
(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	9 681.55 \$
(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	3 227.19 \$
(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 075.73 \$
Demande d'homologation d'un équipement réglementé de catégorie II	
(i) évaluation d'un nouvel équipement réglementé de catégorie II	9 681.55 \$
(ii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie Il semblable à un équipement réglementé de catégorie Il homologué	3 227.19 \$
(iii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie Il identique à un équipement réglementé de catégorie Il homologué	1 075.73 \$
Demande d'accréditation d'un opérateur d'appareil d'exposition	1 075.73 \$
	d) Type 4 — Appareil d'un des types suivants : (i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement (ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué (iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué Demande d'homologation d'un équipement réglementé de catégorie II (i) évaluation d'un nouvel équipement réglementé de catégorie II (ii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II semblable à un équipement réglementé de catégorie II homologué (iii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II identique à un équipement réglementé de catégorie II homologué

NOTE: La valeur « A » correspond au nombre le plus élevé obtenu par division de la quantité de radioactivité dans le modèle de colis par la valeur de « A₁ » ou de « A₂ » au sens du Règlement sur l'emballage et le transport des substances nucléaires.